



Aménagement de la Francilienne entre l'A4 et la RN4

INFORMATION IMPORTANTE concernant la réalisation d'un mur antibruit à Émerainville

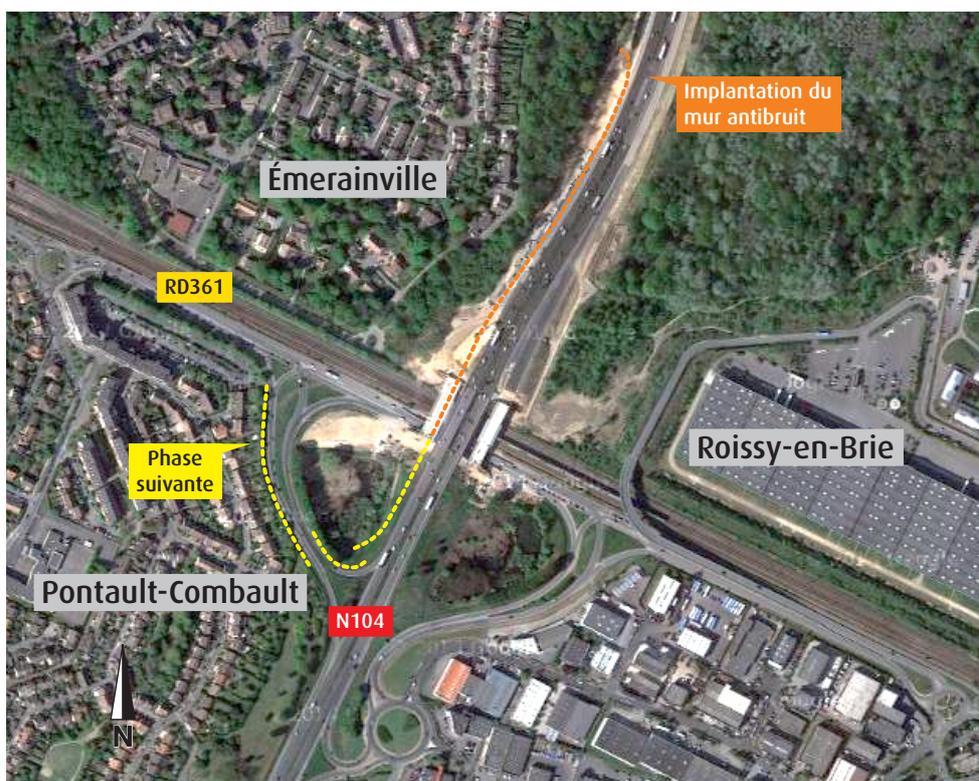
Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'aménagement de la Francilienne entre l'autoroute A4 et la route nationale RN4, la Direction des routes Île-de-France (DiRIF) va réaliser prochainement un mur antibruit en béton. Cet ouvrage permettra de **réduire le bruit de la circulation de manière significative** et contribuera ainsi à **protéger efficacement votre habitation des nuisances sonores**.

La construction de ce mur antibruit va débuter en mars et se terminera à la fin de l'été. Elle va nécessiter différentes opérations entre la butte du champ Tortu et le pont de franchissement des voies SNCF (voir plan ci-dessous), et notamment :

- le terrassement de la zone et la réalisation des fondations (prévus en mars 2015);
- la pose des poteaux métalliques et des poutres en béton (prévue en mai 2015);
- la pose du mur antibruit (prévue fin de printemps 2015).

Ce mur antibruit en béton se situera à la suite du dispositif existant et permettra donc d'assurer une continuité dans la protection acoustique dans ce secteur.



Ces travaux sont réalisés le long de la RN104 et de la future bretelle de sortie. L'accès au chantier se fera à partir de la RD361 par l'intermédiaire de cette bretelle, aujourd'hui partiellement réalisée.



Des informations vous seront adressées pour vous permettre de suivre l'avancée des travaux.

Nous sommes également à votre écoute.
Pour toute question, vous pouvez nous contacter
à l'adresse électronique suivante :
francilienne.a4.n4.dirif@developpement-durable.gouv.fr
Une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais.

Conscients des désagréments que peuvent occasionner ces travaux,
nous mettons tout en œuvre pour les minimiser et vous remercions
pour votre compréhension.